Bourse d'aide à la recherche et à la recherche-création 2026-2027

Description

La bourse d'aide à recherche et à la recherche-création sert à faciliter la préparation, la collecte de données, la création ou encore la recherche-création dans le cadre d'un projet de recherche à la maîtrise ou au doctorat. Cette aide financière peut également servir à favoriser la restitution des données et le transfert des connaissances avec les milieux autochtones.

Montant

- **DEUX bourses** de 2000$ chacune pour le 2e cycle;
- **DEUX bourses** de 2500$ chacune pour le 3e cycle.

Admissibilité*

La personne candidate doit :

- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un permis d'études dans le cas des étudiantes ou étudiants internationaux;
- Être membre du GRIAAC/CIÉRA-MTL et dirigée par un membre régulier ou une membre régulière du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Être inscrite à temps partiel ou complet dans un programme de maîtrise ou de doctorat à l'UQAM ou à l'UdeM;
- Travailler sur un sujet directement relié à un ou plusieurs axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Ne pas avoir déjà reçu la bourse de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Soumettre un dossier complet.

Critères de sélection

- Qualité et originalité de la description de l'activité financée par la bourse (30%);
- Excellence du projet de recherche au regard des axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL (25%);
- Priorité aux candidatures n'ayant jamais obtenu de bourses du CIÉRA (20%) ;
- Faisabilité de l'activité de recherche financée (15%);
- Excellence du dossier académique (10%) ;

Dossier de candidature (en un seul fichier PDF)

- Une lettre de présentation d'une page maximum (Times 12 pts et interligne 1,5 po.) faisant état :
 - de l'ancrage du projet de recherche au sein des axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
 - de la problématique et des objectifs du projet de recherche de maîtrise ou de doctorat;
 - de l'état d'avancement de la création, de la recherche ou de la recherche-création ;
 - de l'activité précise financée par cette bourse; et
 - d'un calendrier précis des réalisations dans le cadre de cette activité.
- Le formulaire de candidature dûment rempli puis signé par la direction de recherche de la personne candidate;
- Une preuve d'inscription en tant qu'étudiant ou étudiante;
- Les relevés de notes correspondants à tous les trimestres universitaires complétés (les relevés officiels et ceux imprimés à partir du portail de votre université sont acceptés);
- Le curriculum vitae (3 pages maximum).

Transfert des connaissances

Après la réception de leur bourse, les personnes retenues seront appelées à faire une présentation dans le cadre des Midis du CIÉRA-MTL, du Colloque annuel du CIÉRA ou de toute autre activité organisée par le GRIAAC/CIÉRA-MTL.

Cumul**

Le cumul est autorisé avec toute autre bourse, dans la mesure où la règlementation dans votre établissement d'enseignement le permet. La priorité sera donnée aux candidatures n'ayant pas obtenu de bourses du CIÉRA. À dossier égal, le comité de sélection privilégiera le dossier de la candidature qui n'a pas de financement des grands organismes.

Veuillez faire parvenir votre dossier COMPLET en version électronique (format PDF) à :

ciera.mtl@uqam.ca

Date limite pour le dépôt de votre dossier :

1er mars 2027 (17h00)

* Les candidatures qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.

** Le comité de sélection accordera une priorité aux candidatures n'ayant pas obtenu d'autres bourses du GRIAAC/CIÉRA-MTL antérieurement.